

# Pourquoi je n'aurais pas bougé pour secourir la sénatrice Rossignol

Je comprends la réaction de Madame La Sénatrice Rossignol.

Madame La Sénatrice a subi ce que des centaines de Français (es) subissent chaque jour sans que le moindre canard n'en fasse l'écho.

<http://ripostelaique.com/madame-la-senatrice-rossignol-se-fait-attaquer-en-pleine-rue-et-insulte-ses-compatriotes.html>

Sachez cependant que si j'avais été témoin de la scène, je n'aurais pas levé le petit doigt pour intervenir. Malheureusement, c'est triste à dire mais moi aussi il faut que je pense à ma pomme avant de penser à celle des autres.

Madame Rossignol nous parle de solidarité.

Etes-vous solidaire, Madame La Sénatrice, de ces millions de pauvres gens comme moi qui se font pourrir la vie chaque jour par ces « jeunes » qui roulent en moto cross et en quad, et que la Police de votre cher Parti Socialiste (c'était la même chose avec l'UMP) a **ordre formel** de ne pas poursuivre même s'ils sont dans l'illégalité la plus absolue ?

Vous nous suggérez de sauter sur le voleur, ou de lui faire un croche-patte ?

Un croche-patte donc... Et si ce pauvre voleur s'étale en pleine face et se casse toutes les dents, ou pire encore, souffre d'un traumatisme crânien, voire finit dans le coma, que va me dire le brave juge bobo lors de mon procès pour mise en danger de la vie d'autrui ??????

**« Monsieur, ce pauvre gamin n'avait fait que voler de**

**l'argent, il n'y avait pas mort d'homme. La vie de la victime n'était absolument pas en danger. Vous vous êtes improvisé justicier alors que vous ne faites même pas partie des forces de l'ordre. Aujourd'hui nous nous retrouvons dans une situation où il n'y a pas une seule, mais DEUX victimes, par votre faute et votre jugement digne d'un chimpanzé ».**

Sauter sur le voleur ? Qui me dit que le voleur ne va pas m'ouvrir les tripes avec un couteau, ou qu'il ne va pas carrément me casser la gueule ?

Ce serait donc vous, Madame La Sénatrice, qui paierez pour mes dents cassées, mes lunettes brisées, voire pire encore ?

« La première des protections est collective » ?

On croît rêver...

Sachez Madame La Sénatrice que je suis totalement en désaccord avec votre affirmation que je considère même complètement absurde.

Le citoyen « normal » que je suis n'a pas été formé pour assurer la protection des autres citoyens.

Même si je suis physiquement d'une force largement au-dessus de la moyenne, je ne sais pas me battre, et je suis incapable de maîtriser correctement quelqu'un. Je pourrais tout-à-fait user, sans le vouloir, d'une force excessive (ce qui se retournerait contre moi lors d'un inévitable procès) ou me faire massacrer par quelqu'un qui a des sports de combat dans le corps. En pareil cas, ce ne sont pas les badauds lopettes qui interviendraient pour me sauver la peau.

Et même si j'arrivais « proprement » à raisonner le voleur, ma tête pourrait être mise à prix par d'autres membres de sa bande, et ce n'est pas vous qui me relogeriez ailleurs.

**La première des protections, Madame La Sénatrice, incombe à l'Etat.**

C'est à l'Etat de mettre des policiers sur le terrain.

C'est à l'Etat d'imposer aux délinquants des peines de prisons suffisamment lourdes pour les décourager d'avoir ce type de comportement.

C'est à l'Etat d'enfermer pour très longtemps les délinquants qui refusent toujours de comprendre après avoir déjà purgé de lourdes peines.

Ce qui n'est pas le cas depuis longtemps. C'est même tout le contraire. Les sous-sociaux imposent chaque jour leur sauvagerie en quasi-impunité.

Les juges rouges et les intellectuels bobos nous rabâchent leur « culture de l'excuse » depuis des décennies. Les « jeunes » sont des victimes, c'est à cause de la pauvreté.

Cet Etat, irresponsable à l'extrême, préfère relâcher les délinquants pour emprisonner de « dangereux » manifestants comme Nicolas Bernard-Buss.

Nicolas Sarkozy, l'homme qui était censé « nettoyer les cités au karcher », n'a trouvé rien de mieux à faire que de supprimer la double peine, estimant qu'un délinquant bi-national avait encore quelque chose à apporter pour « enrichir » la France.

Madame Le Ministre Taubira veut vider les prisons et nous connaissons tous sa politique envers les délinquants.

Pour terminer, il faut préciser qu'en ce cas précis ni votre vie ni votre intégrité physique n'étaient en danger, Madame La Sénatrice. Seul l'était votre portefeuille .

Personne n'est donc responsable du crime de non assistance à une personne en danger.

**Jean Vaillancourt**